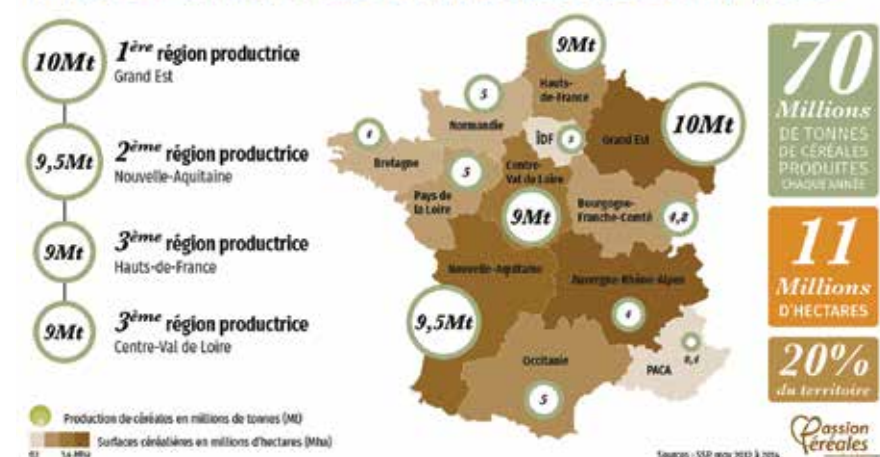


La filière céréalière en quelques chiffres

- **70 millions** de tonnes de céréales produites chaque année
- **9,6 millions d'hectares cultivés** représentant 20% du territoire et 1/3 des surfaces cultivées hors forêt

PRODUCTION & SURFACES RÉGIONALES



- **Près de 270 000 exploitations** cultivent des céréales (1 sur 2) et 40 000 entreprises qui les collectent, les stockent ou les transforment
- Une filière **présente sur l'ensemble du territoire**, dans tous les départements, avec des silos et des usines situées au bout des champs
- **1^{er} producteur européen** de blé et de maïs grain et maïs semence ; 2nd exportateur mondial de céréales ; 1^{er} exportateur mondial de malt
- **1^{er} producteur européen** et 4^{ème} producteur mondial d'**amidon**
- Une des quelques filières **structurellement exportatrices**, qui contribue à la balance commerciale à hauteur de **9 milliards d'euros en moyenne chaque année** (1 tonne sur 2 est commercialisée en dehors de nos frontières)
- **21 milliards d'euros de valeur ajoutée et 450 000 emplois**
- **17%** des céréales destinées aux marchés alimentaires nationaux sont des filières **haut de gamme ou premium contractualisées**

RÉPARTITION DES EMPLOIS PAR RÉGION



Intercéréales - L'interprofession céréalière française

Intercéréales représente les treize branches de la filière céréalière allant **de la production à la 1^{ère} transformation en passant par la collecte et la commercialisation**, soit environ 450 000 professionnels céréaliers.

Association privée à but non lucratif créée à l'initiative des organisations professionnelles du secteur céréalier, l'interprofession est reconnue par les pouvoirs publics depuis 2003. Nous établissons des accords interprofessionnels ayant force de loi, après extension par les pouvoirs publics, autour de **quatre missions opérationnelles** :

- **Orienter** les travaux de recherche et développement pour répondre aux besoins des professionnels et en diffuser les résultats
- **Promouvoir** la filière céréalière, ses métiers et ses produits
- **Soutenir** l'exportation des céréales françaises
- **Faciliter** les échanges intra-filière, **anticiper** les besoins, **accompagner** le développement

13 membres de la production, commercialisation et transformation des céréales

Les membres d'Intercéréales sont les organisations professionnelles nationales de la production, de la commercialisation, et de la première transformation. Appelées aussi familles professionnelles, elles sont réparties en trois collèges :

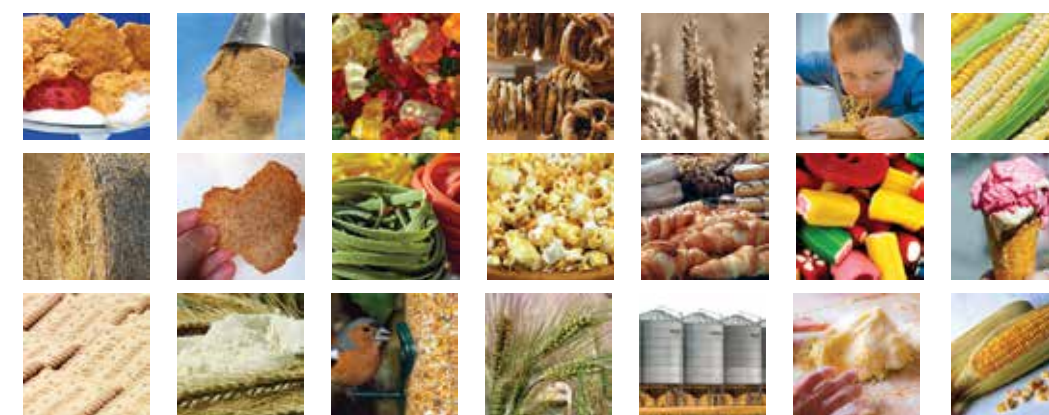
- Collège Production
AGPB : Association Générale des Producteurs de Blé
AGPM : Association Générale des Producteurs de Maïs
- Collège Collecte - Commercialisation
Coop de France - Métiers du Grain
FNA : Fédération du Négoce Agricole
SYMEX : Syndicat Français de la Meunerie d'Exportation
SYNACOMEX : Syndicat National du Commerce Extérieur des Céréales
- Collège Transformation
ANMF : Association Nationale de la Meunerie Française
CFSI : Comité Français de la Semoulerie Industrielle
Coop de France - Nutrition Animale
SNIA : Syndicat National de l'Industrie de la Nutrition Animale
Malteurs de France
USIPA : Union des Syndicats des Industries des Produits Amylacés et de leurs dérivés
USM : Union de la Semoulerie de Maïs

Pour en savoir plus ...

- Recherche & Développement : contact ARVALIS - Institut du végétal
Tél. : 01 44 31 10 00 - www.arvalisinstitutduvegetal.fr
- Information & Promotion auprès du grand public : contact Passion Céréales
Tél. : 01 44 31 10 78 - www.passioncereales.fr
- Information & Promotion du pain : contact Cifap
Tél. : 01 43 59 45 12 - www.observatoiredupain.com et www.espace-pain-info.com
- Promotion à l'export : contact France Export Céréales
Tél. : 01 44 31 10 06 - www.franceexportcereales.org

Intercéréales
23-25 Avenue de Neuilly 75116 PARIS
Tél : 01 40 67 78 95 - Fax : 01 40 67 72 98
E-mail : contact@intercereales.com
Site : www.intercereales.com

Crédit photos : Philippe Jacob, pixabay.com, pexels.com



« C'est à partir des attentes de nos clients nationaux, européens et internationaux que nous bâtissons nos stratégies de filières avec un triple objectif : rester compétitifs, créer de la valeur tout au long de la chaîne et en particulier pour les producteurs, et donc de l'activité économique et des emplois dans nos territoires, le tout en préservant l'environnement. Le plan de filière demandé par le Gouvernement dans le cadre des Etats Généraux de l'Alimentation en 2017 est un **accélérateur de la démarche durabilité volontaire engagée par les professionnels**. Il ne reflète que partiellement l'étendue du renouvellement en cours dans chaque entreprise de la filière. »

Construit par les 13 membres de l'interprofession, en lien avec les acteurs de la seconde transformation, **ce plan est composé de 3 axes, création de valeur, innovation, solidarité entre les acteurs et compétitivité.** »

Jean-François Loiseau – Président d'Intercéréales



Du local à l'international, une filière céréales engagée pour répondre aux demandes des clients, des consommateurs et des citoyens !



Le plan de transformation de la filière céréalière

Décembre 2017

Intercéréales



Une filière céréales à la croisée des chemins, des défis à relever

- **En France, une évolution des demandes des 3C : Clients, Consommateurs, Citoyens**

La filière céréalière française est avant tout forte d'un marché intérieur important et diversifié entre des utilisations en alimentation humaine et animale et non alimentaires (bioplastiques et bioénergies par exemple), caractérisé par une histoire et une tradition de consommation à l'image de la baguette, symbole français.

La création de valeur sur le territoire national est le principe directeur de la filière céréalière française, qui est structurée et organisée depuis plus de 80 ans. C'est en poursuivant la segmentation des marchés valorisant les qualités intrinsèques des céréales, la valeur environnementale ou locale que nous pourrions encore créer et partager de la valeur.



Lionel Deloingce – Vice-Président d'Intercéréales

« Près de 17% des céréales destinées aux marchés alimentaires français sont des filières haut de gamme ou premium contractualisées (Bio, Le blé de nos campagnes, Lu/Harmony, les farines Label Rouge...) »

- **De nouveaux défis sur l'ensemble des marchés**

La filière céréalière est performante mais doit faire face à de nouveaux défis, notamment la gestion des aléas climatiques et de leurs conséquences sur les volumes et qualités des produits, ainsi que l'érosion de la teneur en protéines des céréales françaises alors que la majorité des marchés imposent une teneur minimum de 11,5%. Pour y faire face, la filière a lancé le « plan protéines ».

Parallèlement, nous sommes engagés vers **une mutation indispensable des techniques de production** protégeant mieux l'environnement (maîtrise énergétique, qualité de l'eau, air et sols, biodiversité, etc.), la santé et le bien-être des travailleurs agricoles.

Notre réalité économique, c'est le marché mondial. Toute perte de compétitivité à l'exportation se traduit inévitablement par une fragilisation des céréales françaises sur le marché intérieur, alors que les principaux concurrents, notamment les pays de la mer noire progressent.



Philippe Pinta – Vice-Président d'Intercéréales

« La poursuite de l'adaptation de nos systèmes de production, pour répondre aux attentes de la société et de nos clients, passera par des innovations en matière de numérique, de robotique, de génétique, de biocontrôle et d'agronomie au service d'une agriculture compétitive et respectueuse de l'environnement. »

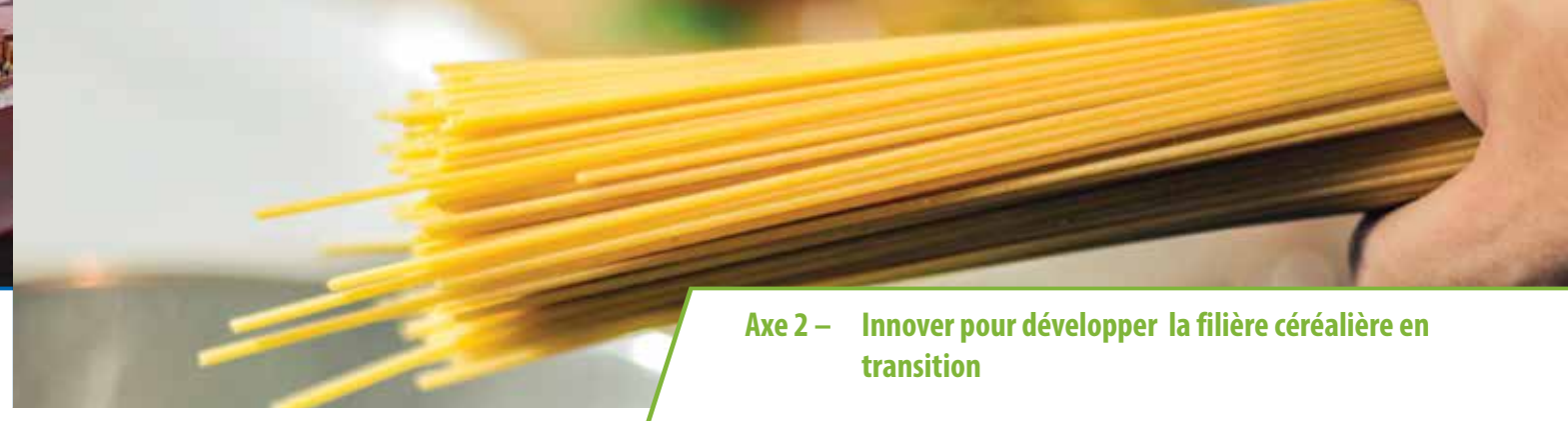
- **Au plan mondial des tendances fortes se dessinent**

Les céréales, et le blé en particulier, jouent un rôle essentiel dans la sécurité alimentaire mondiale et concourent à la stabilité sociopolitique de nombreux pays. La consommation humaine de céréales dans le monde croît. Or la production domestique de nombreux pays ne leur permet pas de répondre à leurs propres besoins qu'ils doivent satisfaire en important. Les céréales françaises représentent **11% des échanges mondiaux et contribuent positivement à la balance commerciale de la France.**

Là où les céréales s'exportent, ce sont aussi des savoir-faire, des expertises et des projets de développement locaux qui se mobilisent



Axe 1 – Accompagner toutes les créations de valeurs du territoire local à l'international en satisfaisant les attentes clients, consommateurs, citoyens



Axe 2 – Innover pour développer la filière céréalière en transition



Axe 3 – Développer les solidarités entre les acteurs : améliorer la compétitivité de la filière et assurer un revenu aux producteurs



Le coût et le temps de la transition

Le plan de filière porté par l'interprofession des céréales est ambitieux. Il comporte des objectifs de transformation qui vont nécessiter des surcoûts d'investissement pour les opérateurs, des prises de risques nécessaires au changement de modèle de production et de transformation, une augmentation des moyens alloués à l'innovation opérationnelle et technologique. Il nous est donc apparu indispensable d'estimer le coût global de cette transition et de partager cette estimation avec la filière des oléoprotagineux lorsque l'origine de ces surcoûts nous concerne mutuellement.

► Production agricole : 10,2 milliards d'€, 15 ans (Estimation conjointe avec Terres Univia)

Les transitions prévues à l'échelle de l'exploitation vont générer des besoins d'accompagnement et de conseil (20€/ha), de formation et d'information (30€/ha), des fluctuations des rendements et des prises de risques (30€/ha), des investissements en agroéquipement (70€/ha), ce qui représente pour chaque exploitation 150€/ha pendant 5 ans et pour l'ensemble des producteurs cultivant sur 12 millions d'hectares de grandes cultures, une transition à 9 milliards d'euros. A quoi s'ajoutent les coûts d'acquisition des nouvelles technologies (drone, RTK, OAD, capteurs...) : 10 000 € (sur 5 ans) par exploitation, soit 1.2 milliards d'euros pour les 120 000 exploitations les plus concernées.

► Allotement, stockage et logistique : plus de 1,5 milliard d'€, 5 ans

Le développement du stockage sans insecticide ou de filières spécifiques dites « premiums » ne peut être envisagé sans une adaptation des logistiques aux contraintes qui lui sont associées, notamment par l'amélioration des conditions de stockage. Concernant le marché particulier du bio, l'objectif de la filière de doubler la production nécessite un effort supplémentaire d'équipement en termes de stockage chez les organismes stockeurs estimé à 200 millions d'€. Concernant le ferroviaire, la priorité est de remettre à niveau l'ensemble des lignes capillaires, estimé par SNCF réseau à 40 millions d'€, ce qui représente 0,8 % du budget total de la remise à niveau des lignes ferrées.

► Recherche et Développement - Innovation : 140 millions d'€, 5 ans

► Stockage de l'eau : 1,5 milliards d'€ pour l'agriculture

► Développer l'industrie des protéines : plus de 550 millions d'€



« Pour partager de la valeur, il faut avant tout en créer ! Intercéréales a défini six actions clés. »

Solenn Le Boudec –
Déléguée Générale d'Intercéréales

► **Orienter la production en fonction des besoins des marchés pour adapter au mieux l'offre à la demande**, grâce à une connaissance accrue des marchés et une bonne information de la filière : développer les protéines végétales françaises, maîtriser les impuretés dans les céréales.



La filière s'engage

La teneur en protéines du blé tendre est un critère qualitatif déterminant qui exige une technicité et une performance sans faille. Les acteurs ont décidé de réagir face à l'effritement régulier constaté ces dernières années.

L'objectif : atteindre un taux moyen national de protéines dans les blés tendres d'au moins 11,5%. Ce plan sera élargi à l'orge brassicole et au maïs.



« La France doit exporter dès le début de campagne et de façon continue sur ses marchés en veillant à la régularité de sa compétitivité et identifier de nouveaux marchés créateurs de valeur. »

Pierre Duclos –
Administrateur Intercéréales

► **Développer les exportations de céréales et de produits transformés pour lesquels l'origine France a des atouts compétitifs et qualitatifs** grâce notamment à une communication renforcée sur l'excellence agricole et agroalimentaire française, au développement d'une dynamique collective entre les acteurs français, et à une meilleure connaissance des barrières technico-réglementaires sur les marchés cibles.

La filière s'engage

Tendre vers le zéro déchet en valorisant l'ensemble des fractions de céréales : maintenir une origine France pour 80% des matières premières en alimentation animale et identifier de nouveaux usages pour les co-produits alimentaires et non-alimentaires.

► **Satisfaire le marché national en céréales bio** : pour accompagner l'essor du bio, la filière travaille de manière concertée avec tous les acteurs pour anticiper et structurer les filières par la création ou la conversion d'unité de stockage, en encourageant la contractualisation pluriannuelle ou en valorisant l'origine France.

► **Promouvoir la position centrale des produits céréaliers dans une alimentation saine et équilibrée.**

► **Tracer l'histoire des produits céréaliers pour connecter les producteurs et les consommateurs** grâce aux outils digitaux, permettra d'apporter fierté aux uns et une plus grande transparence aux autres.



La filière s'engage

« Notre filière, qui occupe une place centrale dans le développement des produits biologiques en fournissant des céréales pour l'alimentation humaine mais également pour les animaux d'élevage porte l'ambition de doubler, au minimum, les surfaces bio d'ici 5 ans. »

Pascal Gury – Président de la commission bio Intercéréales



« Les acteurs de la filière céréalière innover, s'adaptent et relèvent les défis. Ils portent l'ambition d'une quadruple performance, économique, sanitaire, environnementale et sociale, permettant d'assurer leur développement durable. Cette ambition implique un effort d'innovation qu'Intercéréales, avec l'aide d'ARVALIS – Institut du végétal a décliné en cinq actions clés. »

Jacques Mathieu – Directeur délégué, ARVALIS - Institut du végétal

► **Développer et déployer les solutions de protection des cultures efficaces et durables, en optimisant l'usage des outils existants à horizon 5 ans** : tripler les surfaces pilotées avec un outil d'aide à la décision pour les bioagresseurs, doubler les surfaces utilisant des outils de pulvérisation de précision, etc. et **en innovant** : modernisation des agroéquipements, intensification de la recherche sur les solutions biologiques, création de variétés résistantes aux bioagresseurs, innovation de rupture (écologie chimique et microbienne).

La filière s'engage dans une trajectoire de progrès pour réduire significativement l'usage des produits de synthèse grâce au déploiement et à la combinaison de solutions innovantes. Cette stratégie doit se déployer dans un environnement stable (réglementaire, pression des maladies...) et ne doit pas conduire à des impasses. »



« **La filière s'engage** à réduire de moitié les céréales pouvant contenir des résidus d'ici 5 ans, par la mise en œuvre d'une feuille de route où la formation des opérateurs constitue un volet important. »

Antoine Pissier – Administrateur Intercéréales

► **Développer le stockage des grains et produits céréaliers sans recours aux insecticides de stockage** en déployant une protection intégrée pour lutter contre les insectes et garantir des céréales et produits transformés de qualité, sans résidu de produits chimiques et sans insectes, tout en assurant un stockage sécurisé et efficace.



La filière s'engage

« Nous devons poursuivre nos efforts, portés par une politique ambitieuse sur le stockage de l'eau, grâce à l'amélioration du matériel, des variétés plus tolérantes aux stress hydriques et en déployant d'ici 5 ans le pilotage de l'irrigation par des OAD sur 20% des surfaces »

Daniel Peyraube – Administrateur Intercéréales

► **Anticiper les effets du changement climatique par une gestion de l'eau ambitieuse et efficiente** : les progrès réalisés sont considérables avec l'amélioration de la productivité de l'eau de 30% à performances égales en 20 ans.



« Nos entreprises sont déjà pleinement engagées dans la transition énergétique avec des politiques de réduction de l'énergie consommée et d'émissions de GES. Nous cherchons continuellement à réduire notre empreinte sur l'environnement. »

Rodolphe Quénardel - Administrateur Intercéréales

► **Garantir une haute qualité sanitaire**, via la multiplication des enquêtes, le renforcement des plans de surveillance et la constante mise à jour de la connaissance des risques et **améliorer continuellement la qualité nutritionnelle des produits**, par l'accroissement de la part des fibres dans l'alimentation et des connaissances sur le gluten.

► **Développer et amplifier les pratiques industrielles vertueuses et agiles** qu'il s'agisse des démarches RSE, d'efficacité énergétique, d'usages intelligents des nouvelles technologies de l'information et de la communication pour des process intelligents ou promouvoir la culture de la sécurité.



« Notre réalité économique, c'est le marché mondial, même sur nos marchés intérieurs, les prix directeurs sont les prix mondiaux. Notre priorité est donc de gagner en compétitivité, pour assurer un revenu juste aux producteurs. Cet équilibre subtil, c'est en filière que nous arriverons à l'approcher grâce à la mise en œuvre de six actions clés. »

Rémi Haquin – Président du conseil spécialisé Céréales, FranceAgriMer

► **Identifier les verrous de compétitivité à tous les niveaux de la chaîne et améliorer la résilience des exploitations et des entreprises**, en renforçant l'observatoire de veille compétitive de la filière, en adaptant les coûts de production, etc.

► **Améliorer l'ensemble de la chaîne logistique transport en favorisant le transport fluvial et le rail** et en modernisant la logistique portuaire, permettrait de gagner jusqu'à 10 €/t tout en évitant la circulation de milliers de camions et en réduisant les émissions de gaz à effet de serre.



La filière s'engage

« Un des facteurs majeurs de compétitivité de la filière réside dans sa performance logistique route / rail / fluvial, indispensable pour acheminer les productions vers nos différents clients. Nous cherchons activement des solutions concrètes pour réduire les coûts tout en gagnant en souplesse. »

Jean-François Lepy – Référent logistique Intercéréales



La filière s'engage

« Nous souhaitons développer la valorisation et les différentes formes de contractualisation en matières premières agricoles locales pour approvisionner des filières animales locales. »

François-Christian Cholat – Administrateur Intercéréales

► **Encourager tous les segments de marché qui répondent à une demande à se développer** : les filières premium, contractualisée avec une valorisation spécifique du producteur représentent 17% des céréales collectées destinées à l'alimentation humaine. En plus de ces marchés de niche, la filière souhaite la montée en gamme de l'essentiel des volumes produits en France.

► **Développer la couverture des risques pour les agriculteurs et autres acteurs de la filière** : outils de gestion du risque climatique et prix, large plan de formation des producteurs, assurances climatiques, accès aux marchés à terme, épargne de précaution...

La filière s'engage

« Dans un contexte de prix volatils et d'accroissement de la variabilité climatique, nous devons développer une véritable culture commune de la gestion des risques. Nous réfléchissons par exemple aux moyens pour surmonter les freins à la prise de risque de changement de systèmes de production. »

► **Mettre les céréales au cœur de la diplomatie économique et développer la coopération avec les pays partenaires** : dans les ambassades, les céréales peuvent concerner tant les services économiques que culturels, scientifiques, éducatifs ou de défense. Il est nécessaire d'instaurer un « réflexe agricole » dans le discours politique et stratégique de la France.

► **Développer le dialogue avec différentes parties prenantes dans une logique de co-construction.**



La filière s'engage

« La filière céréalière, par ses activités, son fort ancrage dans les territoires et la force symbolique de ses produits est un acteur en transition, attendu. Nous souhaitons inventer avec nos parties prenantes des chemins de changements réalistes. Nous sommes convaincus que les démarches de co-construction sincères sont indispensables à notre développement actuel et futur. »

Jean-François Isambert – Administrateur Intercéréales